



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 décembre 2022

Programme national de développement agricole et rural : le ministère finance 50 projets à hauteur de 20 millions d'euros en 2022

Le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) finance les actions des acteurs du développement agricole et rural vers des objectifs prioritaires pour l'agriculture française, avec son instrument financier dédié, le Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR). En 2022, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire finance 50 projets de recherche appliquée et de développement agricole pour un total de plus de 20 millions d'euros d'aides. Ces projets ont pour objectif d'intensifier et massifier la transition agro-écologique en combinant la création de valeur économique, sociale et environnementale. Une nouvelle vague d'appels à projets est ouverte pour 2023 et les candidatures sont possibles jusqu'au 15 février 2023.

Les appels à projets sont ouverts à l'ensemble des organismes de recherche, d'innovation, de formation et de développement agricole et rural. Ils sont mis en œuvre par FranceAgriMer sous le pilotage de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER). Ils se déclinent en 3 catégories :

- [Connaissances](#) : pour soutenir des projets de recherche appliquée, de production de nouvelles connaissances opérationnelles, d'outils et/ou de méthodes finalisées ;
- [Co-Innovation](#) : pour soutenir des projets de recherche participative, de co-production entre les différents types d'acteurs, dont les agriculteurs, d'innovations directement adaptées aux besoins du terrain ;
- [Démultipliation](#) : pour soutenir des projets de développement agricole, diffuser des connaissances et/ou des outils déjà éprouvés, et démultiplier leur adoption par les agriculteurs.

Ces projets incitent les organismes à construire des projets multi-filières, qui visent à répondre à des problématiques nationales communes entre filières et à transférer les innovations et méthodes entre elles. Les résultats des projets initiés en 2022 seront disponibles en 2025 et 2026 selon leur durée.

En 2022, le ministère a soutenu 50 projets de recherche appliquée et de développement agricole répondant aux 9 priorités d'innovation du PNDAR et évalués favorablement par les jurys d'experts indépendants. Parmi l'ensemble des projets :

- un tiers des projets financés visent à identifier et mettre en œuvre des pratiques agroécologiques alternatives à l'usage de produits phytosanitaires ou antibiotiques ;
- un quart des projets financés ont comme objet de faciliter la transmission des exploitations et d'améliorer la qualité de vie au travail des agriculteurs ;
- un quart des aides est attribué à des projets d'innovation en faveur de la filière « Fruits et légumes » ;

- 20% des aides sont attribués à des projets d'innovation en faveur des filières d'élevage de ruminants.

Ces projets mobilisent plusieurs partenaires recevant des financements du Ministère pour élaborer des innovations et accompagner leur diffusion : des organismes de recherche, d'enseignement supérieur, des instituts techniques agricoles et agroalimentaires, des stations d'expérimentation, des organismes de conseil et de développement agricole, des établissements d'enseignement agricole et des collectifs d'agriculteurs. Parmi l'ensemble des projets sélectionnés par le Ministère :

- Les instituts techniques agricoles, dont la mission est de réaliser des recherches appliquées au secteur agricole, reçoivent un quart des aides pour conduire les projets ;
- Les stations d'expérimentations reçoivent également un quart des aides du Ministère.

Parmi les projets lauréats, 18 projets visent à accélérer par l'innovation l'adaptation des systèmes de production animale et végétale face aux aléas et au changement climatique, en s'appuyant notamment sur une gestion économe et efficiente de l'eau. Par exemple :

- Le projet de recherche PPEAMAGE, porté par l'INRAe, vise à identifier des critères pour sélectionner des géotypes de pois fourrager capables de s'acclimater aux changements climatiques. Ses résultats permettront aussi d'intégrer davantage cette culture dans les rotations en grande culture et pour les agriculteurs de gagner en autonomie azotée et protéique.
- Le projet de co-innovations ACCOMPLiR, porté par l'Institut de l'élevage avec des groupes d'éleveurs, vise à améliorer les performances techniques, économiques, environnementales et sociales des territoires et des fermes possédant plusieurs types d'élevages (ovins et bovins). Pérenniser ces systèmes d'élevages complémentaires permettra aux filières territoriales d'être plus résilientes vis-à-vis des aléas climatiques.
- Le projet de développement COUVIVER, porté par le CRIEPPAM (Centre régionalisé interprofessionnel d'expérimentation en plantes à parfum aromatiques et médicinales) a comme ambition d'améliorer la résilience de la lavandiculture face aux aléas climatiques (dont les périodes de sécheresse) en conseillant les agriculteurs pour la mise en place des pratiques des couverts végétaux.

Le PNDAR vise 9 thématiques d'innovation :

- Création de chaînes de valeur ;
- Renouvellement des générations ;
- Réduction des gaz à effet de serre ;
- Autonomie protéique et azotée ;
- Préservation de l'agrobiodiversité ;
- Adaptation face aux aléas climatiques ;
- Gestion intégrée de la santé animale et végétale ;
- Amélioration du bien-être animal ;
- Mobilisation du levier numérique.

Retrouvez tous les résultats des appels à projets 2022 :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/CASDAR-Recherche-appliquee-et-genetique/Projets-laureats-2022-2027>

Pour candidater (jusqu'au 15 février 2023) :

- Appel à projets Connaissances : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/CASDAR-Recherche-appliquee-et-genetique/CASDAR-Appel-a-projet-Connaissances>
- Appel à projets Co-innovation : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/CASDAR-Recherche-appliquee-et-genetique/CASDAR-Appel-a-projet-Co-innovation>
- Appel à projets Démultiplication : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/CASDAR-Recherche-appliquee-et-genetique/CASDAR-Appel-a-projet-Demultiplication>

[En savoir plus sur le PNDAR](#)

[En savoir plus sur les résultats de la R&D agricole](#)

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroi
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv